



Tir à l'arc extérieur de Veneux



Distance Internationale – Distance Nationale

Concours sélectif au Championnat de France

Mandat du 21 juin 2025

Organisateur : A.S.S.L Arc Sport Seine Loing, club de la Fédération Française de Tir à l'arc.

Réglementation : La compétition se déroule conformément au livre des Règlements Sportifs et arbitrage I et II.1

Lieu : Stade Thierry Roquette, rue de la Liberté, 77250 Moret-Loing et Orvanne
Parking rue du Viaduc à l'arrière du stade.

Rythme de tir : ABC

Horaires :

	Compétition Samedi
Ouverture du greffe	De 12h00 à 12h30
Inspection du matériel	De 12h15 à 12h40
Echauffement (3 volées d'essai)	A partir de 12h45
Début des tirs comptés	A partir de 13h15

En cas de demande (20 personnes minimum) un départ le matin avec un début d'échauffement à 9h est possible.

Renseignements et inscription :

Tarif : 10 euros

Inscription et paiement en ligne sur : <https://www.helloasso.com/associations/assl-veneux-les-sablons/evenements/tae-veneux-2025> (ou flasher le QR Code)

Si un autre moyen de paiement est souhaité, merci de nous contacter à l'adresse suivante :
arcsportseineloin@gmail.com

Buvette sur place.

Récompenses par catégories en fonction du nombre de participants.



ASSL - Mairie de Veneux-les-Sablons - place du 11 novembre 1918
77250 Moret-Loing-et-Orvanne – Siret N° 533 362 893 00026
<http://assl.fr> - arcsportseineloin@gmail.com